

Conseil de Développement
du Pays de Lorient



Contribution du Conseil

Pour l'avenir du Pays de Lorient

Projet de Pays

Février 2007

Préambule

Le Pays de Lorient doit être indentifié comme un territoire spécifique sachant marier les atouts urbains, maritimes et ruraux : **une agglomération de taille moyenne comportant des fonctions urbaines de bon niveau, située en bordure de littoral et bien articulée avec la campagne**, dans un esprit de qualité de vie et devant devenir à terme un modèle attractif d'intégration du développement durable en Bretagne.

Il s'agit de **faire du développement durable le fil conducteur du développement qualitatif et évolutif du territoire**, articulant en permanence le développement économique à forte valeur ajoutée, la cohésion sociale et la qualité de vie et le développement d'un environnement de meilleure qualité.

Il devient important de s'engager sans tarder dans **une restructuration énergétique du territoire**

Le Pays devra s'appuyer sur des activités diversifiées, sur des projets et ne pas s'enfermer dans des « vocations ». En effet, l'exemple du festival interceltique montre bien que le festival est une réussite aujourd'hui bien qu'au départ Lorient n'était pas forcément le lieu le plus approprié. Les projets novateurs et « prometteurs » sont donc aussi en partie le résultat d'une histoire humaine, issu de créations spontanées, d'où l'idée dominante **de favoriser l'esprit d'ouverture du territoire.**

Ainsi, il est important de ne pas inscrire les projets seulement dans la continuité et de sortir d'une approche des territoires en crise.

Il existe des axes dans le « projet de pays » mais il faut affirmer de véritables ambitions qui soient affichées et justifiées par les potentialités du territoire, (géoclimatiques, techniques, sociales), qui permettent d'orienter des choix. Les potentialités géographiques déjà reconnues sont en effet : la présence du réseau ferré grande vitesse, le réseau routier (2X2 voies gratuites), l'aéroport civil et militaire et les espaces portuaires (pêche, commerce et plaisance).

Le Pays de Lorient doit être en mesure de contribuer :

- au développement « d'une véritable ambition maritime bretonne » avec d'autres régions d'Europe, mais aussi vers l'Asie et l'Amérique.
- à « renforcer l'ouverture et le rayonnement de la région » par la

Conseil de développement

culture notamment grâce aux actions du Festival Interceltique à Lorient et de plus en plus vers l'extérieur de la Bretagne.

❑ à devenir un site pilote de développement durable et solidaire pour la Bretagne : un modèle d'intégration pour une agglomération de taille moyenne.

Un développement économique à forte valeur ajoutée

- ❑ Concevoir à cinq ans un schéma énergétique économe en ressources (avoir l'île de Groix pour site exemplaire) : articuler la consommation d'énergie et la production (énergies renouvelables) dans les secteurs de l'habitat, de l'aménagement, de l'industrie, des déplacements, ...
- ❑ Stimuler la diffusion dans les entreprises du développement durable notamment le management environnemental, qui désigne les méthodes de gestion et d'organisation de l'entreprise (organisation, planification, pratiques, procédés, ressources, réalisation...), visant à prendre en compte de façon systématique l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement, à évaluer cet impact et à le réduire.
- ❑ Se former aux produits et pratiques liés au développement durable pour la création de nouveaux matériaux dans l'industrie, pour les acteurs de l'aménagement et de la construction à toutes les phases du projet : études préalables, programmation, consultation (des constructeurs), conception, réalisation, exploitation ainsi que pour les artisans et les fournisseurs (qui doivent être capables de fournir des informations fiables sur la qualité de leur offre de produits).
- ❑ Susciter l'intégration dans les constructions publiques ou privées des normes HQE, Hautes Qualités Environnementales
- ❑ Encourager les investissements qui incluent un aspect social et environnemental, notamment l'aide à l'accès aux financements, aux solutions techniques, aux évolutions des compétences, (ex : cahiers des charges, labels, ..).
- ❑ Accompagner l'adaptation des exploitations agricoles sur le territoire du littoral et périurbain pour développer une réelle valeur ajoutée. Accompagner l'agriculture de filière. Promouvoir le métier et l'emploi en agriculture auprès des acteurs citoyens.
- ❑ Renouveler la flotte de pêche artisanale et l'articuler à la gestion de la ressource pour le long terme.

Potentiel technique

- ❑ Développer le savoir faire technique issu de la culture industrielle, (le patrimoine de la connaissance professionnelle à enrichir) comme activité à forte valeur ajoutée.
- ❑ Mutualiser les compétences d'ingénierie dans la construction navale et le nautisme notamment autour de DCN ingénierie
- ❑ Développer plusieurs « mini-pôles » technologiques dans l'arrière pays en complément des anciennes zones artisanales en lien avec des secteurs techniques de l'agglomération (Pôle image et NTIC) ou d'autres Pays bretons, et bien reliés au haut débit.
- ❑ Localiser et mettre en place sur le Pays une plate-forme industrielle lourde « zéro rejet ».

Aménagement

- ❑ Redessiner le Pays avec sa plate-forme côtière, c'est-à-dire inclure la plate-forme littorale dans le territoire du Pays, dans les études, l'observation, les réflexions et les décisions du pays. Intégrer la « Charte des espaces côtiers bretons »
- ❑ Faire de l'équilibre du territoire un enjeu de pays
 - ⇒ répartition des activités économiques
 - ⇒ accès à l'information et à la formation, aux services sociaux
 - ⇒ répartition des équipements culturels et de loisirs dans une logique de complémentarité.
- ❑ Repenser les centres urbains
 - ⇒ rendre les espaces urbains faciles à l'usage pour tous et pas seulement les personnes en pleine possession de leurs capacités physiques : personnes âgées, enfants, famille et toute personne fragilisée physiquement, sensoriellement ou socialement
 - ⇒ Faire de l'habitat la vitrine et l'ancrage des pratiques du développement durable
 - ⇒ Valoriser le patrimoine touristique en évitant toute nouvelle structure et faire des habitants les premiers prescripteurs du tourisme.

- ❑ Poursuivre la maîtrise de l'étalement urbain hors des centres urbains et loins des côtes
 - ⇒ Au déla des règles édictées par le SCOT du pays de Lorient (schéma de cohérence territoriale), qui permet de mieux contenir l'étalement urbain, se pose la question de la maîtrise d'une demande de logement individuel neuf qui s'effectue de plus en loin des pôles urbains et de plus en plus loin du littoral (où la pression foncière est trop forte). Il s'agit d'aider les communes à mettre en place des programmes de logements labellisée "développement durable" au lieu des lotissements actuels, consommateurs d'espace et sans plus value ni qualitative, ni énergétique, ni paysagère.

- ❑ Clarifier la place et le rôle de l'agriculture périurbaine, garantir sa pérenité et soutenir son développement qualitatif.

- ❑ Clarifier la vocation des espaces et les cahiers des charges
 - ⇒ autour de la rade. Inscire la rade dans un schéma de développement durable
 - ⇒ sur l'ensemble du pays

- ❑ Conforter une politique de transport économe en espace, énergie et nuisances.
 - ⇒ Développer les transports trans-rade : les rotations, les plages horaires, les stations, les liens intra-rives (par exemple d'un point à l'autre d'une même rive)
 - ⇒ imaginer les solutions adaptées à l'agglomération
 - ⇒ renforcer les liens à l'intérieur du pays et avec les pays limitrophes

Social, emploi, formation

La compétence est une ressource pour le développement et pas seulement un ajustement défensif.

- ❑ Fonder le maintien des personnes sur le territoire par la transférabilité des compétences

- ❑ Diffuser cultures, pratiques et compétences en matière d'innovation économique, technique sociale et environnementale

Conseil de développement

- ❑ Coordonner tous les acteurs (économie et recherche en matière d'emploi/formation) autour des plate-formes technologiques de formation, des problématiques de l'énergie et des matériaux biodégradables.
- ❑ Soutenir l'école d'ingénieurs et de managers
- ❑ Soutenir la filière « bien-être de la personne et confort de la vie quotidienne » pour devenir un pays pilote en matière de santé/nutrition
- ❑ Accompagner le développement de la Maison de l'emploi et de la formation comme un point d'ancrage de la mobilisation des acteurs.
- ❑ Valoriser l'ampleur exceptionnelle de la vie associative et l'ampleur inhabituelle de l'économie sociale au pays de Lorient

Ouverture sur les autres territoires

- ❑ Penser un espace métropolitain incluant Auray, Quimperlé et Vannes
- ❑ Relancer les liens avec d'autres ports, d'autres villes et territoires appartenant à l'espace commun du Golfe de Gascogne.
- ❑ S'appuyer sur notre histoire, nos compétences et notre tradition de solidarité pour ouvrir nos propres voies vers l'Asie.

Identité

- ❑ Valider les fondements d'une identité collective du pays en s'articulant sur sa personnalité culturelle, son patrimoine bâti et naturel, sa convivialité et son dynamisme.